



Québec, le 17 juillet 2015

PAR COURRIEL

Monsieur Pierre Arcand  
Ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles  
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles  
5700, 4e Avenue Ouest, A 301  
Québec (Québec) G1H 6R1

**Objet : Reconnaissance des programmes de certification d'experts en efficacité énergétique dans le cadre de la prochaine politique énergétique du Québec**

---

Monsieur le Ministre,

Le secteur de l'efficacité énergétique (EE) est considéré par le gouvernement comme un secteur stratégique pour le Québec et de plus en plus de professionnels sont impliqués dans ce domaine. Selon les données d'un rapport d'Environnement Northeast en 2012, l'industrie de l'EE a un potentiel de croissance de 20 000 emplois par année au Québec. Ces nouveaux emplois devront être occupés par des gens ayant un niveau de compétence et d'expertise adéquat. Par contre, il s'avère parfois difficile, pour les entreprises privées et les organisations publiques, d'identifier et de reconnaître les experts dans ce domaine, lorsque vient le temps de développer et de mettre en œuvre des projets dans leur organisation.

De plus, les entreprises, qui désirent réaliser des projets en EE, ont peu de références pour juger les qualifications des candidats potentiels qui souhaitent agir à titre de gestionnaire de l'énergie. Ainsi, l'Institut canadien de formation en énergie (CIET) souhaite vous sensibiliser à l'importance de la formation et de la certification des experts dans le secteur de l'EE et vous présente deux programmes reconnus mondialement et offerts au Québec. Ceux-ci servent de références lorsque vient le temps de sélectionner des professionnels qualifiés dans certaines thématiques de l'EE.

De manière générale, l'accréditation et la certification des professionnels en EE a pour principal bénéfice de garantir un standard de qualité et de compétence. Ceci est primordial afin de maintenir la crédibilité du secteur de l'EE et d'augmenter, de façon générale, la qualité des projets réalisés. En effet, l'EE est un domaine complexe dont les bénéfices se concrétisent habituellement à long terme. Comme les économies d'énergie sont intangibles et qu'il est difficile de mesurer ce que l'on n'utilise pas, les clients de tels projets doivent avoir confiance que les économies espérées seront démontrées une fois le projet complété. Il en va de la crédibilité de ce secteur en croissance, qui est essentiel à l'atteinte de l'objectif, du gouvernement québécois, de réduction des gaz à effet de serre. À titre d'exemple, le Northwest Energy Efficiency Council, association propriétaire du programme de

formation pour devenir Opérateur de bâtiment certifié (Building Operator Certification (BOC)), offert par CIET au Canada, a fait réaliser sept études externes d'impact, au cours des quinze dernières années, pour estimer les retombées de leur programme de certification. Les résultats ont démontré que des économies d'énergie annuelles de 7 000 \$ à 20 000 \$ étaient réalisées dans un bâtiment ayant un opérateur certifié BOC<sup>1</sup>.

Parmi tous les programmes de certification en efficacité énergétique, le programme Gestionnaire de l'énergie certifié (Certified Energy Manager (CEM)) s'avère être celui comptant le plus de professionnels certifiés au Québec. Avec près de 14 000 professionnels certifiés mondialement, dont plus de 1 000 au Canada et 150 au Québec, le CEM est la référence en ce qui a trait à la formation en gestion de l'énergie, principalement en Amérique du Nord. Ce cours de cinq jours couvre tous les aspects liés à la gestion de l'énergie dans les secteurs industriel, commercial et institutionnel et il est certifié ISO 17024, attestant de la rigueur de son processus de certification. La certification CEM est reconnue, requise et appuyée dans plusieurs institutions publiques et privées. D'ailleurs, le CEM Report 2013 de l'Association of Energy Engineers (AEE) fournit davantage de détails à ce sujet. Au Canada, le CEM est fréquemment listé comme qualification clé dans les offres d'emploi et il est plus notamment reconnu par plusieurs distributeurs d'énergie et agences gouvernementales tel que présenté à l'Annexe A.

Couvrant une autre branche de l'efficacité énergétique, celle du mesurage et vérification (M&V) des économies d'énergie, le programme Professionnel certifié en mesurage et vérification (Certified Measurement and Verification Professional (CMVP)) est également très répandu au Québec, avec plus de 100 professionnels certifiés. En effet, le Québec fait figure de leader en regroupant 4 % des quelques 3 000 professionnels certifiés CMVP dans le monde et 26 % des 400 Canadiens portant ce titre. Ce programme explique comment appliquer le Protocole International de Mesure et Vérification de la Performance énergétique (IPMVP) pour estimer et calculer des économies d'énergie. Tout comme le CEM, la certification CMVP est reconnue, requise et appuyée dans plusieurs institutions publiques et privées. L'Annexe B présente une liste des reconnaissances du CMVP au Canada par les plusieurs utilités et agences.

Le CIET offre ces programmes de formation et de certification au Québec et au Canada, ainsi qu'une quinzaine d'autres programmes incluant le cours avancé en Remise au point des bâtiments reconnu par le BEIE. Compte tenu de l'importance d'assurer une crédibilité des professionnels du secteur de l'EE au Québec, le CIET propose au Ministère de l'énergie et des ressources naturelles de suivre l'exemple des autres provinces canadiennes et de la plupart des États américains et de travailler de concert avec nous afin de faire reconnaître ces certifications, d'élever le niveau d'expertise en efficacité énergétique sur le territoire québécois et d'en faire un avantage concurrentiel pour le Québec.

---

<sup>1</sup> Energy Savings & Evaluation Reports, Building Operator Certification, <http://www.theboc.info/w-energy-savings.html>, consulté le 25 juin 2014.

Nous demeurons disponibles pour vous rencontrer et discuter davantage de cette proposition et, dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.



---

Mathieu Côte, MBA, PMP, BEP  
Directeur

**Institut canadien de formation en énergie (CIET)**

418 692-2592 poste 4226

160, rue Saint-Paul, bureau 200

Québec (Québec) G1K 3W1

mcote@cietcanada.com

CC

Luce Asselin, sous-ministre associée à l'Énergie

Renaud Raymond, Directeur général Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques

François Émond, chef de cabinet

Guillaume Lefèvre, Conseiller politique principal

P.j. Exemples de reconnaissance des cours CEM et CMVP au Canada

## Annexe A : Exemples de reconnaissance du cours CEM au Canada

La certification CEM est reconnue, obligatoire et encouragée dans de nombreuses entités des secteurs public et privé. Pour plus de détails, veuillez consulter le rapport suivant : [AEE's 2013 CEM Report](#) (en anglais seulement). Au Canada, le titre CEM figure fréquemment parmi les principales compétences requises dans les offres d'emploi, mais elle est surtout reconnue dans les contextes suivants :

- › BC Hydro recommande l'obtention du titre de gestionnaire de l'énergie (CEM) comme première étape d'une formation complémentaire pour ensuite être considéré comme un gestionnaire de l'énergie qualifié dans le cadre de leur [Power Smart Energy Manager Program](#).
- › BC Hydro inclut le titre de CEM comme une de ses exigences de formation complémentaire pour devenir [Community Energy Manager](#).
- › FortisBC exige le titre de CEM pour être admissible au [Energy Specialist Program](#).
- › Tous les conseillers techniques du programme [PowerSense de FortisBC](#) destiné aux grands consommateurs commerciaux et industriels possèdent le titre de CEM.
- › L'Independent Electricity System Operator (IESO) subventionne à hauteur de 50 % les frais de formation du programme CEM dans le cadre de la mesure incitative Energy Manager Training Incentive du programme saveONenergy.
- › L'IESO désigne le titre de CEM comme l'une des compétences obligatoires pour pouvoir effectuer des audits énergétiques dans le cadre du programme incitatif [Audit Funding](#).
- › L'IESO exige que les gestionnaires de l'énergie intégrés et itinérants aient le titre de CEM.
- › Le titre de CEM est une compétence recherchée pour deux postes importants du service de l'énergie de la ville de Guelph, en Ontario. Si un candidat ne possède pas cette compétence, l'objectif est alors qu'il obtienne le titre la première année.

## Annexe A : Exemples de reconnaissance du cours CMVP au Canada

La certification CMVP est reconnue, requise et sinon appuyée par de nombreuses institutions publiques et privées. Au Canada, le CMVP est fréquemment demandé comme qualification clé sur les offres d'emploi, mais l'IPMVP et le CMVP sont plus reconnus, notamment, par les façons suivantes :

- › L'Independent Electricity System Operator (IESO) reconnaît le CMVP comme une certification fortement recommandée dans ses protocoles et exigences en matière de mesurage et vérification de l'énergie (EM&V Protocols and Requirements).
- › Les procédures de mesurage et vérification des projets de l'IESO exigent d'être conformes à l'IPMVP (Project Measurement and Verification Procedures).
- › La ville de Toronto a exigé que les évaluateurs de réclamations d'économies électriques, participant à son programme des bâtiments existants et meilleurs partenariats en bâtiments, soient certifiés CMVP (Better Buildings Partnership - Existing Buildings Program).
- › Gaz Métro exige que des professionnels certifiés CMVP soient chargés des projets de M&V dans le cadre de son programme d'encouragement d'études de faisabilité et de mise en œuvre de projet en efficacité énergétique (Energy efficiency: Feasibility studies and implementation incentives program).
- › Le manuel de M&V de l'Efficiency New Brunswick (ENB) fait fortement référence à l'IPMVP (M&V Manual).
- › L'IESO subventionne 50 % des frais de formation au programme CMVP, par leur programme d'encouragement éconergonomies (Certified Measurement and Verification Professional (CMVP) Certification Incentive).